

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GO CAN INTER » en abrégé « GCI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE ,
Lot 10, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 20/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GO CAN INTER » en abrégé « GCI

»

Objet : Tourisme National et international,
Sport et loisirs ;
Voyage ;
Hôtellerie ;
Restauration ;
Transit ;
Location ;
Vente, achat de biens immobiliers ;
Gestion immobilière;
Commerce Général ;
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE ,
Lot 10, Ilot 02

Dirigeant(s) M TIESSO GBEULE JONATHAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00780 du 07/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10688/GTCA/RC/2023 du 07/02/2023

